Code: PRO-2021-13r01

Date d'émission originale : 2021-10-06 Date de révision prévue : 2027-10-02

Référence à une ordonnance collective

OUI ⊠ NON □

PROTOCOLE MÉDICAL

OC-2021-13r01 Initier l'administration d'un antiacide Hydroxyde d'aluminium et de magnésium

Objet : Initier l'administration d'un antiacide Hydroxyde d'aluminium et de magnésium

	Version antérieure	Dernière version
Recommandé par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2021-09-13	2024-09-13
Le comité de pharmacologie	2021-04-28	2024-06-19
Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)	2021-05-06	2024-09-12
Adopté par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-10-06	2024-10-02

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager de 12 ans et plus présentant un pyrosis, soit une douleur légère ou un inconfort léger reliés aux brûlures d'estomac ou aux reflux gastro-œsophagiens (RGO).

DIRECTIVES

Mise en garde : Éliminer les signes évocateurs d'une douleur thoracique d'origine cardiaque suspectée avant d'initier cette OC (Ex. douleur située au niveau du thorax antérieur (incluant rétrosternale) qui se manifeste sous forme de serrement, de pression, d'étau, d'écrasement, d'étouffement, de poing)

- Les antiacides nuisent à l'absorption de nombreux médicaments. Afin de pallier cet inconvénient, un intervalle minimal de 2 heures doit être respecté entre la prise d'un antiacide et la prise d'un autre médicament.
- La prise d'un médicament essentiel ne doit jamais être retardée par l'administration de l'antiacide ; privilégier le médicament essentiel et retarder plutôt l'administration de l'antiacide.
- Administrer la posologie comme indiquée au tableau ci-dessous :

Hydroxyde d'aluminium et de magnésium 200 mg + 200 mg par 5 ml

Dosage adulte et enfant 12 ans et plus

15 ml per os aux 4h au besoin

Maximum de 4 doses par 24h (Total 60 ml) Bien agiter le produit avant l'usage

- Vérifier l'efficacité du traitement 30 minutes après l'administration.
- Si la douleur augmente après l'administration ou si l'usager est non soulagé après 2 doses successives aviser le médecin, l'Infirmière praticienne spécialisée (IPS) ou le pharmacien selon les trajectoires établies.
- Si l'utilisation est régulière depuis 48 heures, aviser le médecin, l'IPS ou le pharmacien selon les trajectoires établies.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Experts consultés lors de la révision :

- Dre Alexanne Cyr-Brossard, Médecin de famille, urgence et hospitalisation, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Myriam Gagnon, pharmacienne, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Le processus d'élaboration s'appuie sur la triangulation de plusieurs sources de données incluant des recommandations de bonnes pratiques cliniques, des données probantes, contextuelles et expérientielles. Des protocoles médicaux, des guides de pratique clinique, des rapports de consensus publiés au courant des dix dernières années ont été recensés. Des documents provenant de l'agence réglementaire ou rédigés par des associations reconnues, organismes ou ordres professionnels, monographies de produits ont également été consultés. Le présent protocole est inspiré des normes de rédaction dictées par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Lexi-Comp en ligne (2020). Aluminium hydroxyde and magnesium hydroxyde. Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 17 avril 2024

RxVigilance 3.1.2 (2020). Antiacides. [En ligne]. Consulté le 17 avril 2024.

Medscape (2020). Aluminium hydroxyde and magnesium hydroxyde. [En ligne]. Consulté le 17 avril 2024

White, R., & Bradnam, V. (2015), Handbook of drug administration via enteral feeding tubes (3rd ed.), Pharmaceutical Press,

[En ligne]. Consulté le 17 avril 2024	ioral recalling tables (era ear). That maceatical 1 1886.
PÉRIODE DE VALIDITÉ	
Non applicable.	
VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL	
Directrice des soins infirmiers et de la santé physique Mme Sandra Racine	2024-10-02 Date
APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)	
Rrésident du CMDP, Dr Yvan Gauthier	2024-10-02 Date
1 - Dolachi da Giribi , Di i van Gadinoi	Dato